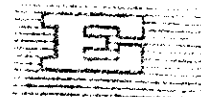


NATIONS UNIES

CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.14/83
5 décembre 1960

FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Troisième session
Point 11 (a) de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT
DE L'ENQUETE STATISTIQUE SUR L'AFRIQUE

60-1232

• 1911
• 1912
• 1913
• 1914
• 1915
• 1916
• 1917
• 1918
• 1919
• 1920
• 1921
• 1922
• 1923
• 1924
• 1925
• 1926
• 1927
• 1928
• 1929
• 1930
• 1931
• 1932
• 1933
• 1934
• 1935
• 1936
• 1937
• 1938
• 1939
• 1940
• 1941
• 1942
• 1943
• 1944
• 1945
• 1946
• 1947
• 1948
• 1949
• 1950
• 1951
• 1952
• 1953
• 1954
• 1955
• 1956
• 1957
• 1958
• 1959
• 1960
• 1961
• 1962
• 1963
• 1964
• 1965
• 1966
• 1967
• 1968
• 1969
• 1970
• 1971
• 1972
• 1973
• 1974
• 1975
• 1976
• 1977
• 1978
• 1979
• 1980
• 1981
• 1982
• 1983
• 1984
• 1985
• 1986
• 1987
• 1988
• 1989
• 1990
• 1991
• 1992
• 1993
• 1994
• 1995
• 1996
• 1997
• 1998
• 1999
• 2000
• 2001
• 2002
• 2003
• 2004
• 2005
• 2006
• 2007
• 2008
• 2009
• 2010
• 2011
• 2012
• 2013
• 2014
• 2015
• 2016
• 2017
• 2018
• 2019
• 2020
• 2021
• 2022
• 2023
• 2024
• 2025

1911 1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1929 1930 1931 1932 1933 1934 1935 1936 1937 1938 1939 1940 1941 1942 1943 1944 1945 1946 1947 1948 1949 1950 1951 1952 1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025

1911-1925

1. Introduction

La première Conférence des statisticiens africains, après avoir fait le point du développement des statistiques en Afrique a formulé, au paragraphe 61 de son rapport, les recommandations ci-après afin d'aider à l'avancement de l'"Enquête statistique sur l'Afrique":

La Conférence, ayant déterminé l'orientation générale du développement des statistiques de base, a estimé qu'il convenait ensuite que chaque pays prépare son programme en tenant compte, dans la mesure du possible, des recommandations figurant dans la liste de base. Elle a recommandé que le Secrétariat suive cette question, en restant en contact avec les divers pays et territoires. Après quoi, il serait peut-être souhaitable que la Conférence se réunisse à nouveau pour définir d'une manière plus détaillée les buts de l'enquête, pour préciser les besoins particuliers d'une aide extérieure sous diverses formes et pour examiner la possibilité d'entreprendre une action commune sur des points particuliers dans le cadre de la région ou des sous-régions.

2. Les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de ces recommandations, que la Commission a approuvés aux termes de sa résolution 12 (II), seront passés en revue dans les paragraphes ci-après:

- (i) Consultations entre le Secrétariat et les pays intéressés.
- (ii) Projets de coopération régionale mis en oeuvre en 1960.
- (iii) Conclusions.

2. Consultations entre le Secrétariat et les pays intéressés

A. Organisation des consultations

3. Conformément aux recommandations de la Conférence des statisticiens africains en 1960, le Secrétariat a suivi la question, en restant en contact direct avec les divers pays et territoires. Il a procédé de deux façons différentes. Premièrement, des statisticiens des Nations Unies se sont, au cours du premier semestre de 1960, rendus à titre individuel dans un certain nombre

de pays d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest; deuxièmement, le Secrétaire exécutif a convoqué deux réunions officielles: la première, en mai 1960, a permis au Secrétariat de rencontrer des statisticiens des pays d'Afrique centrale et orientale; la seconde, en novembre 1960, a permis au Secrétariat de rencontrer des statisticiens des pays d'Afrique du Nord.

4. Au cours des voyages d'étude que les statisticiens des Nations Unies ont faits dans sept pays d'Afrique du Nord et onze pays d'Afrique de l'Ouest pendant le premier semestre de 1960, il a surtout été question de la préparation des programmes nationaux entrant dans le cadre de l'Enquête statistique sur l'Afrique et les statisticiens des Nations Unies ont donné leur avis sur les besoins d'assistance technique que pourrait entraîner la mise en oeuvre de ces programmes.

Le mandat des statisticiens portait également sur la coopération régionale en matière statistique, les besoins en moyens de formation, les échanges de documentation et l'évaluation des données.

Trois fonctionnaires du Secrétariat ont ainsi été envoyés en mission. En outre, un conseiller régional des Nations Unies a été nommé, dans le cadre du programme d'assistance technique régionale, pour les aider dans leur tâche.

5. La première des deux réunions officielles convoquées sur l'initiative du Secrétaire exécutif a eu lieu à Nairobi du 30 mai au 3 juin 1960 sous la présidence du Directeur du Département statistique de l'Afrique orientale; elle a réuni deux statisticiens de la CEA et les chefs des services de statistique du Kenya, de l'Ouganda, du Tanganyika, du Département statistique de l'Afrique orientale et de la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland.

A l'ordre du jour de la réunion figuraient les questions ci-après:

- a) Enquête statistique sur l'Afrique.
- b) Programme régional de coopération pour 1961 - moyens de formation, voyages d'étude, autres projets.
- c) Réunions de la CEA prévues pour 1961.
- d) Questions diverses.

Les participants à cette réunion se sont mis d'accord sur la présentation des aperçus des programmes nationaux établis en vue de l'enquête statistique et sur la date-limite à laquelle ces aperçus devront être communiqués au Secrétariat. La réunion a passé en revue la procédure que chaque pays a adoptée pour les consultations inter-ministérielles. Elle s'est occupée tout particulièrement des besoins futurs en statisticiens de niveau intermédiaire. A ce propos, elle a examiné dans le détail la classification du personnel statistique des cadres intermédiaires de chaque pays participant. Elle a estimé que les programmes et les normes adoptés par l'"Association of Incorporated Statisticians", de Londres, étaient tout à fait acceptables pour la formation de personnel à tous les niveaux. Elle a examiné les moyens de faire face aux besoins de moyens de formation en organisant la formation sur le plan régional ou local.

La réunion a examiné différents projets de coopération pour 1961 et approuvé la politique qui consiste à organiser des voyages d'information et des centres de démonstration à l'occasion des programmes nationaux et des enquêtes sur le terrain. Elle a passé en revue le programme d'enquêtes sur le terrain qui sera mis en oeuvre en Afrique orientale et centrale en 1961-1962, mais elle a décidé que les voyages d'étude seraient plus intéressants en 1962, lorsque les enquêtes sur les ménages seront en cours. Afin de faciliter les échanges d'informations sur les méthodes, elle a recommandé que les services nationaux de statistique fassent figurer dans leurs publications des renseignements détaillés sur les aspects méthodologiques de leur travail. Toutefois, l'on a fait valoir que cela leur serait parfois difficile, faute de personnel et suggéré que des statisticiens de la CEA se rendent tout spécialement dans certains pays pour y faire rapport sur les méthodes; leurs rapports seraient ensuite distribués aux pays de la région.

La réunion a passé en revue le programme de 1961 et elle a émis un certain nombre de suggestions propres à rendre ces activités plus fécondes.

6. La deuxième réunion sous-régionale officieuse a eu lieu du 21 au 24 novembre 1960 au Caire, sous la présidence du Secrétaire d'Etat à la Statistique de la République Arabe Unie; y ont participé le Statisticien-Conseil des Nations Unies, deux statisticiens de la CEA et les chefs des services de statistique de l'Ethiopie, de la Libye, du Maroc, du Soudan et de la République Arabe Unie. Le Service des statistiques tunisien a envoyé une documentation et tenu à faire savoir combien il regrettait de ne pouvoir se faire représenter.

A l'ordre du jour de la réunion figuraient les questions ci-après:

- a) Les services de statistique et les programmes de travail en cours d'exécution dans les pays de la région.
- b) Projets de coopération pour 1961 - moyens de formation, voyages d'étude, visites individuelles.
- c) Progrès accomplis dans l'élaboration de programmes statistiques à long terme.
- d) Activités de la CEA prévues pour 1961.

Une discussion sur les services de statistique existants et les programmes de travail en cours a montré que des changements structurels importants avaient été opérés récemment ou étaient sur le point de l'être dans les pays participants. Parmi les exemples les plus frappants, on peut citer la création, en Ethiopie, de l'Office statistique central (1960), des changements de la législation relative aux statistiques et la création d'un Comité statistique permanent au Maroc, les réalisations du Comité statistique central de la République Arabe Unie et les plans mis à l'étude au Soudan, dans le cadre du plan septennal de développement. Sur la demande des participants, le représentant de la République Arabe Unie a fait un exposé détaillé sur l'organisation du recensement de la population de 1960.

Dans tous les pays, on s'intéresse beaucoup aux programmes de formation des statisticiens et la réunion a pris des dispositions concrètes pour organiser la coopération régionale dans ce domaine en 1961. Dans la République Arabe Unie, on a mis en train un important programme de formation pour rafraîchir ou élargir les

connaissances statistiques des diplômés des universités. Un centre de formation dont les cours s'échelonnent sur deux ans doit commencer de fonctionner au Maroc en octobre 1961, avec l'aide des Nations Unies; le délégué de l'Ethiopie a fait état de l'accord de principe auquel son Gouvernement est arrivé avec la CEA, au sujet de la création d'un centre international de formation à Addis-Abeba, qui sera placé sous les auspices des Nations Unies. On projette actuellement en Libye et au Soudan de former sur place des cadres intermédiaires. Il a été question, à titre préliminaire, d'un programme de bourses de perfectionnement pour ces centres.

Les pays participants ont signalé une activité intense en matière d'enquêtes et de recensements statistiques. Afin de permettre un échange de données d'expérience entre statisticiens du niveau supérieur appartenant à la région, il a été suggéré qu'un voyage d'étude en Tunisie pourrait avoir lieu en juin 1961 à l'occasion de la deuxième Conférence des statisticiens africains, tandis qu'au troisième trimestre de 1961, un voyage d'étude permettrait de suivre les enquêtes sur le terrain en République Arabe Unie et au Maroc. Un programme d'échanges de visites entre les pays de cette région a également été discuté.

A la réunion qui eut lieu à Nairobi, il a été question de la date limite pour l'envoi des aperçus des programmes nationaux ainsi que de leur présentation. Le Secrétariat de la CEA doit recevoir ces aperçus à temps pour les distribuer aux autres pays de la région avant la deuxième Conférence des statisticiens africains. La réunion a examiné les dispositions prises en vue de cette Conférence et l'on a suggéré que l'organisation statistique et le statut des statisticiens soient inscrits en surcroît à l'ordre du jour provisoire. Il a également été convenu que les recommandations formulées par la Commission de statistique des Nations Unies lors de sa dernière session seraient examinées à la Conférence en même temps que d'autres importantes recommandations faites par les institutions spécialisées des Nations Unies. Enfin, un certain nombre de suggestions ont été émises au sujet des Informations statistiques publiées par le Secrétariat.

B. Préparation de programmes nationaux dans certains pays

7. Le degré de développement des statistiques est très variable dans les pays africains. Certains possèdent des services de statistique bien établis, d'autres ne font que commencer et certains n'en sont pas encore arrivés là. Les problèmes que pose la préparation des programmes nationaux sont donc très divers. En outre, il semble, à en juger par les voyages d'étude de 1960, que certains pays soient prêts à élaborer un programme avec le personnel statistique dont ils disposent, tandis que d'autres ne se sentent pas en mesure d'entreprendre un programme détaillé tant qu'ils ne savent pas de quelle assistance technique ils disposeront pour préparer ce programme et le mettre à exécution. Dans tous les pays, on se rend compte que la mise en oeuvre des programmes dépendra, pour une large part, du rythme auquel la formation est dispensée.

8. Un premier groupe de pays, qui comprend l'Ethiopie, la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland, le Ghana, le Maroc, la République Arabe Unie (province égyptienne) etc. ont décidé d'entreprendre de préparer un programme et la procédure de consultations interministérielles a été mise en marche.

En Ehtiope , un rapport sur le développement des services de statistique a été préparé par un comité interministériel de statisticiens. Figurent dans ce rapport des recommandations sur les moyens d'améliorer les services existants, en même temps qu'un programme quinquennal de travaux statistiques pour la période 1961-1965. A la suite de ces recommandations, un Office statistique central a été créé en mai 1960 et un programme approuvé en principe par le Gouvernement. A présent on s'occupe activement d'organiser des enquêtes sur le terrain et des centres de formation.

Dans la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland, un examen systématique des données statistiques existantes a été mené à bien par l'Office statistique central; les résultats de cet examen sont consignés dans un rapport qui a été envoyé au Secrétariat de la CEA. L'Office procède actuellement à des consultations avec les gouvernements

de la Fédération, afin d'établir un plan quinquennal provisoire.

Au Ghana, où il a été décidé en 1959 que le Bureau du Statisticien serait développé et appelé le Bureau central de statistique, un comité a été chargé de faire enquête sur les besoins financiers et les besoins en personnel du Bureau; le comité devrait formuler des recommandations.

A cette fin, le comité a passé en revue le programme de travail du Bureau, en prenant pour base de discussions la liste de base arrêtée à la Conférence des statisticiens africains. Après l'étude du programme le comité a formulé des recommandations au sujet des besoins en personnel, des moyens de formation et des moyens de financement à prévoir. Il est prévu que pour les étudiants de la sous-région, des cours de formation seront organisés au Collège d'administration d'Achimota. Les Nations Unies ont été priées de faire bénéficier ce projet de formation de leur coopération et cette demande est à l'étude (voir ci-dessous: plans pour 1961). Le rapport du comité a été accepté par le Gouvernement.

Un chapitre spécial sur les statistiques a été incorporé au plan général de développement du Maroc. Le Service central de statistique était représenté au sein des différentes commissions chargées de préparer le plan de développement. En outre, un comité statistique permanent (le Comité de coordination des enquêtes statistiques, COCOES) a passé en revue le programme statistique; ce Comité doit faire rapport sous peu.

Dans la République Arabe Unie (province égyptienne) le Comité statistique national, placé sous la présidence du Sous-Secrétaire d'Etat à la statistique étudie actuellement un programme national de statistiques. Ce Comité est un élément permanent et essentiel de l'organisation statistique de la République Arabe Unie; il est chargé de la coordination des travaux statistiques en général ainsi que de la préparation et de la mise à exécution des projets statistiques importants. Un programme quinquennal provisoire de développement des statistiques a été préparé au cours de l'année 1960, à deux fins distinctes: améliorer la qualité de certaines des séries statistiques existantes en élargissant leur champ et en adoptant de meilleures techniques statistiques; établir

de nouvelles séries statistiques pour combler les principales lacunes. Le rapport doit être publié d'ici avril 1961.

9. Un deuxième groupe de pays, qui comprend la Guinée, la Libye, le Nigéria, le Soudan, le Togo, etc., bien que s'intéressant beaucoup au développement de leurs activités statistiques, ont dû remettre au deuxième semestre de 1960 ou à 1961 l'établissement de leurs programmes statistiques, surtout à cause de la pénurie de personnel. A cet égard, l'assistance technique fournie à ces pays modifiera peut-être beaucoup la situation. En Libye, au Soudan et au Togo la préparation de programmes nationaux a commencé, avec l'assistance d'experts des Nations Unies. Au Soudan, par exemple, le Département de la statistique déterminera, en fonction du plan septennal, les besoins d'ordre statistique et il a demandé à bénéficier de l'aide de la CEA au stade préliminaire des travaux. Un Statisticien-Conseil des Nations Unies est arrivé en Libye au dernier trimestre de 1960 et il aide à la préparation d'un programme statistique et à la mise en train d'un programme de formation.

10. Il est aussi un troisième groupe de pays, pour la plupart récemment devenus indépendants, qui, pour telle ou telle raison, ne peuvent encore envisager de préparer un programme statistique à long terme. Un effort spécial sera fait par le Secrétariat pour établir un contact étroit avec eux au cours de l'année 1961.

11. L'exposé ci-dessus montre à l'évidence que les pays africains ont, en 1960, fait de très grands progrès dans la mise en oeuvre des recommandations des première et deuxième sessions de la Commission, se rapportant à la préparation et à l'exécution de programmes statistiques à long-terme. Ce sont les pays où des plans généraux de développement sont en cours d'élaboration que le plus grand intérêt est porté aux statistiques, ce qui confirme l'opinion de la Commission, à savoir qu'il est nécessaire de développer beaucoup les statistiques si l'on veut faire face aux besoins de la région en matière de planification économique et sociale. La deuxième Conférence des statisticiens africains, qui se tiendra en juin 1961, passera en revue de façon

plus complète les progrès accomplis; elle examinera avec grand soin le contenu des programmes et les chances qu'il y a de voir la coopération régionale aider à les mettre en oeuvre. Toutefois il est déjà évident qu'en plus de leurs besoins en personnel qualifié - ces besoins sont communs à presque tous les pays africains - les services de statistique des pays d'Afrique qui viennent d'accéder à l'indépendance ont tout particulièrement besoin de procéder à des enquêtes sur le terrain et à des recensements. C'est du même coup souligner combien il importe d'aider à la mise en oeuvre d'un large programme de formation à l'échelon national, régional et sous-régional, et aussi d'organiser des démonstrations, des voyages d'étude, ou des visites d'experts, d'organiser des échanges d'informations entre, d'une part, les pays possédant des services de statistique bien pourvus, et qui depuis des années ont acquis une grande expérience statistique et, de l'autre, les pays dont les services de statistique sont de création plus récente. Un tel programme de coopération régionale, soit pour la formation de statisticiens, soit pour l'organisation de voyages d'information et d'études, a déjà été mis en train en 1960; il en sera question ci-après.

3. Programme de coopération régionale de 1960

12. Trois activités importantes sont à signaler au titre de la coopération régionale en 1960, un voyage d'étude de statisticiens d'Afrique de l'Ouest, consacré aux techniques de la statistique démographique (Accra, 3-20 juin 1960), un cours de formation sur les techniques des recensements de la population, qui aura lieu à Accra dans le courant de 1961 et s'adressera à des statisticiens d'expression anglaise, et enfin, la publication par le Secrétariat d'un bulletin semestriel d'informations statistiques.

A. Voyage d'étude consacré aux techniques des recensements de la population

13. La CEA a organisé à Accra, du 3 au 20 juin 1960, en coopération avec le Gouvernement du Ghana, un voyage d'étude qui a permis à des statisticiens des pays de l'Afrique de l'Ouest d'observer les méthodes utilisées pour le recensement de la population du Ghana en 1960. Des

échanges de vues antérieurs entre le Secrétariat et les services de statistique de plusieurs de ces pays avaient montré que ceux-ci s'intéressaient à la question.

Le temps ayant manqué au Secrétariat, l'organisation du voyage d'étude a été hâtive et il n'aurait pu avoir lieu sans la généreuse hospitalité offerte par le Gouvernement du Ghana et le vif intérêt porté à ce projet par les gouvernements participants. Il convient de rendre hommage en particulier à l'intérêt personnel que le Président du Ghana et le Ministre des finances ont pris à ce projet. Ont pris part à ce voyage: douze participants venus des pays ci-après: Cameroun, Côte d'Ivoire, Fédération du Mali, Guinée, Haute Volta, Libéria, Nigéria, Sierra Leone et Togo, huit statisticiens, trois administrateurs et un sociologue-ethnologue, sans compter le démographe de la CEA et le Conseiller des Nations Unies pour le recensement du Ghana.

14. Comme ce voyage a eu lieu pendant les trois premières semaines de juin, le Groupe a pu suivre de près la seconde phase du recensement, l'enquête de contrôle qui commença le 8 juin 1960. Mais des échanges de vues très poussés sur l'organisation et l'exécution du dénombrement complet de la population effectué en mars 1960 figuraient aussi au programme.

Les discussions ont été de deux ordres. Les premières ont porté sur tous les aspects du recensement du Ghana. Chacun de ces aspects, organisation du secrétariat central, préparatifs d'ordre géographique, etc. a fait l'objet d'un rapport, présenté par celui qui en avait assumé la responsabilité lors du recensement. Près des trois quarts du temps disponible pour l'étude de chaque question ont, en général, été réservés à la discussion. Les discussions qui ont suivi les voyages d'étude organisés à l'occasion de l'enquête de contrôle entrent dans la deuxième catégorie. Celles-ci ont permis d'examiner l'expérience acquise et les leçons à en tirer pour les pays participants. La portée de ces discussions a ensuite été étendue, sur la demande des

participants, aux problèmes du rassemblement et de l'analyse des renseignements démographiques dans leurs pays respectifs. Cet élargissement du débat a permis un examen des diverses méthodes employées dans ces pays et de leurs rapports avec les recommandations des Nations Unies au sujet des recensements de la population.

15. Au programme des voyages d'étude était également inscrite la visite (un jour) d'un centre de formation à l'analyse et à l'exploitation des résultats et un voyage de cinq jours dans les centres régionaux et de district. Le Groupe d'étude a pu observer les opérations de dénombrement de la "population flottante", c'est à dire des gens qui vivent dans la rue et les migrants sans domicile fixe se trouvant à Accra entre minuit et 3 heures du matin le 13 juin 1960.

B. Programme de formation aux techniques de recensement démographique

16. Pendant le deuxième semestre de 1960, le Secrétariat a mis au point, en collaboration avec le Gouvernement du Ghana et les gouvernements d'autres pays de l'Afrique de l'ouest, un programme de formation intensive, en trois mois, aux techniques de recensement démographique. Au cours du voyage d'étude qui eut lieu en juin, le Président du Ghana a généreusement proposé que l'on prenne pour base de cette formation, l'expérience et les moyens techniques du recensement de la population effectué au Ghana en 1960.

17. Ce cours doit permettre de former des statisticiens qui puissent ensuite organiser et effectuer des recensements et des enquêtes par sondage dans leur propre pays. Quarante pour cent du temps seront consacrés à des conférences, quarante pour cent à des travaux pratiques sur le terrain ou dans les centres de dépouillement et d'analyse, le reste à des cycles d'étude sur certains sujets bien précis, et notamment sur les problèmes propres aux pays participants. Le programme englobe tous les aspects de l'organisation et de l'exécution des recensements.

18. Des consultations préliminaires avec les pays d'expression française de cette région montrent que ces pays souhaitent vivement qu'un programme analogue soit mis sur pied pour des stagiaires choisis parmi leurs nationaux. Le Secrétariat se propose donc d'étudier la possibilité en 1961 d'organiser un cours analogue pour des statisticiens d'expression française provenant des pays d'Afrique de l'ouest.

C. Informations statistiques

19. Le premier fascicule d'un bulletin d'informations statistiques a été publié par le Secrétariat en juillet 1960; le deuxième le sera en janvier 1961. Ce bulletin permettra des échanges réguliers de renseignements statistiques entre pays de la région. Le premier fascicule a été accueilli avec faveur par tous les pays intéressés et l'on a suggéré que le bulletin paraisse tous les trimestres, et non tous les semestres. Le deuxième fascicule contient des renseignements assez complets sur les projets d'enquêtes sur le terrain et de recensements des pays africains. On s'attend que l'un des fascicules de 1961 traite principalement des progrès accomplis en matière de comptabilité nationale.

4. Conclusions

20. Comme l'a montré le présent document, beaucoup de pays attachent une grande importance au développement statistique, en rapport avec les progrès de la planification. Il est donc évident que la Commission, en affirmant comme elle l'a fait dans son rapport sur sa première session "qu'il conviendrait d'entreprendre l'exécution du programme statistique à long terme" (para.57), a non seulement exprimé une opinion très généralement partagée par les gouvernements des pays de la région, mais a en même temps contribué pour une large part à promouvoir le développement statistique de toute l'Afrique. Tous les pays ne portent pas encore un intérêt très vif à ce problème, mais il y a lieu d'espérer qu'avec de nouveaux encouragements de la Commission, les pays africains s'efforceront plus activement de se doter de services statistiques adaptés à l'impérieuse nécessité où ils sont de planifier leur développement; il faut espérer aussi que le champ géographique de

l'enquête statistique sera élargi. Toutefois, il sera peut-être utile, à ce stade, de bien mettre en lumière l'orientation des travaux régionaux en matière statistique.

21. D'après le programme de travail et les priorités pour 1961-62 (Projet 04-01), la deuxième Conférence des statisticiens africains aura lieu en juin 1961. Le Gouvernement de la Tunisie a aimablement invité la Conférence à se réunir à Tunis. Conformément aux recommandations de la première Conférence des statisticiens africains, que la Commission a fait siennes dans sa résolution 12 (II), il appartiendrait à la deuxième Conférence de juger de l'état d'avancement de l'Enquête statistique sur l'Afrique et de présenter des recommandations au sujet des prochaines étapes de l'Enquête. L'on s'attend donc que la deuxième Conférence des statisticiens africains, dans son rapport à la quatrième session de la Commission, passera en revue de façon plus complète les progrès accomplis et qu'elle formulera des recommandations détaillées.

22. Pour les pays qui ont, en 1959-1960, préparé des programmes à long-terme de développement statistique, le moment est venu d'envisager résolument la deuxième étape, celle de l'exécution des programmes. Les gouvernements devront pour cela faire un effort continu et augmenter les moyens mis en oeuvre, les dépenses engagées et le personnel employé à ces tâches. Et surtout, beaucoup de pays devront renforcer la coopération entre services de statistique et bureaux des plans de développement.

L'exécution des programmes nationaux sera sans doute beaucoup facilitée par un renforcement de la coopération entre pays d'Afrique. Le projet de centres de formation et d'échanges d'informations entre pays d'Afrique du Nord établi pour 1961 par la réunion du Caire le prouve bien. Cette assistance mutuelle entre pays devrait s'étendre maintenant à d'autres parties de l'Afrique et devenir un élément permanent du travail statistique.

Nombre de pays d'Afrique auront aussi besoin d'une assistance accrue: certains ont besoin de matériel, d'autres doivent élargir leur programme de formation pour former le personnel supplémentaire

dont ils auront besoin dans un avenir prévisible; d'autres ont besoin de conseils d'experts dès maintenant pour résoudre de graves problèmes de personnel. A ce propos, l'on fonde de grands espoirs sur les nouveaux programmes d'assistance dont il a été question à l'Assemblée générale.

23. L'expérience des deux dernières années a montré que le Secrétariat doit, comme l'a recommandé la première Conférence des statisticiens africains, suivre de près l'évolution de la situation, avec les pays intéressés. Il pourra ainsi jouer un rôle important, par catalyse, et promouvoir la coopération régionale et l'assistance mutuelle entre pays, pour l'exécution de certains projets. De plus, le Secrétariat tient à ne pas décevoir les pays qui ont besoin de services consultatifs pour élaborer des programmes rationnels, comme ce fut le cas de plusieurs pays de la région en 1960. L'on espère qu'un groupe mobile pourra à l'avenir fournir aux pays intéressés des services consultatifs dans des domaines aussi spéciaux que la comptabilité nationale, les méthodes de sondage, le matériel servant à l'exploitation des données et les techniques de recensement démographique. A ce propos, la deuxième Conférence des statisticiens africains sera priée de tracer la voie à suivre pour fixer l'ordre des priorités.

24. Enfin, les consultations entre le Secrétariat et les pays intéressés ont montré que l'on attend de la Conférence des statisticiens africains qu'elle prenne une part toujours plus importante à l'élaboration des décisions relatives aux travaux statistiques à entreprendre dans cette région. Non seulement la deuxième Conférence des statisticiens africains donnera un nouvel élan à l'Enquête statistique sur l'Afrique, mais l'on voudrait voir la Conférence servir de centre pour l'étude des moyens d'appliquer à l'Afrique les recommandations internationales concernant les statistiques. Ainsi, les recommandations qu'a formulées la Commission de statistique à sa onzième session, et que le Conseil économique et social a fait siennes à sa trenteième session seront

examinées à la deuxième Conférence, qui se réunira à Tunis en juin 1961. La Conférence tiendra peut-être à établir un ordre de priorité des recommandations et à constituer des groupes de travail composés d'experts africains qui seraient chargés d'examiner les recommandations se rapportant à certains domaines bien déterminés. Le moment où la Conférence des statisticiens africains jouera un rôle analogue à celui de ses pareilles les Conférences des statisticiens européens et des statisticiens d'Extrême-Orient n'est pas très éloigné.

10/10/10

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures that the financial statements are reliable and can be audited without any issues. The second part of the document provides a detailed breakdown of the company's revenue and expenses for the quarter. It shows that the company has achieved a significant increase in sales compared to the previous quarter, which is a positive sign for the business. However, there has also been an increase in operating expenses, which has resulted in a decrease in net income. The document concludes by stating that the company's financial performance is generally satisfactory, but there is a need to control costs and improve efficiency in order to maintain profitability in the long run.